Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 022-212200976-20260407-DEL_2026_25-DE

Commune de La Landec

CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 7 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026 - 25

Objet : Désignation des délégués Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Le 7 avril 2026, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de La Landec s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Didier SAILLARD.

Lieu de réunion : Salle du Conseil Municipal – Mairie de La Landec

Date de convocation : vendredi 3 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présent ce jour : 14 - **Absents :** 1 - **Procurations :** 1 – **Votant :** 15

Conseillers municipaux présents : Didier SAILLARD, Guy LERIBAULT, Karine BARON, Patrick SIMON, Michel CAMPION, Sylvie OGER, Sophie GALLAIS, Romain GUILLET, Lydie KERGALL, Marie-Pierre BACHOWICZ, Jessica LEDOULT, Patrice LAFOREST, Perrine MENARD, Maxime DURAND

Absents excusés : Jean-Luc RICHEUX ayant donné pouvoir à Guy LERIBAULT

Secrétaire de séance : Marie-Pierre BACHOWICZ

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Par délibération en date du 10 décembre 2024, le Conseil Municipal a choisi de mettre en place une politique d'action sociale pour son personnel municipal en adhérant au Comité National d'Action Sociale (CNAS) depuis le 1er janvier 2025.

Le CNAS propose aux personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles, un large éventail de prestations (aides, prêts divers, avantages commerciaux, bons de réduction, chèques vacances…).

A la suite du renouvellement du Conseil Municipal, la Commune doit désigner deux délégués (un délégué agent et un délégué élu) pour représenter la Commune au sein du CNAS pendant la durée de la mandature.

Vu les statuts du CNAS,

Vu la candidature de madame Barbara BOUBAYA en tant que délégué agent,

Vu la candidature de madame Karine BARON en tant que délégué élu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide de :

- **DÉSIGNER** madame Barbara BOUBAYA en qualité de déléguée agent au CNAS.
- **DÉSIGNER** madame Karine BARON en qualité de déléguée élu au CNAS.

A La Landec, le 7 avril 2026
Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

La secrétaire de séance,

Marie-Pierre BACHOWICZ

Le Maire,

Didier SAILLARD